

COMMUNE de MOULINS EN BESSIN

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 014 406 25 00024

Déposé le : 02/10/2025

Avis de dépôt affiché en mairie le : 02/10/2025

Demandeur : SARL EM IMMO représentée par  
Madame ROULLIER-DECOUFLET Emmanuelle

Nature des travaux : Réalisation d'une clôture avec  
pose d'un portillon et d'un grand portail coulissant

Sur un terrain sis à : 27 BIS Rue du Marronnier à  
MOULINS EN BESSIN (14480)

Références cadastrales : 406 186 ZE 39

SARL EM IMMO

Madame Emmanuelle ROULLIER-DECOUFLET

33, ROUTE DE CAEN

14980 ROTS

**OBJET : CERTIFICAT TACITE DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE  
DELIVRE PAR LE Maire au nom de la commune**

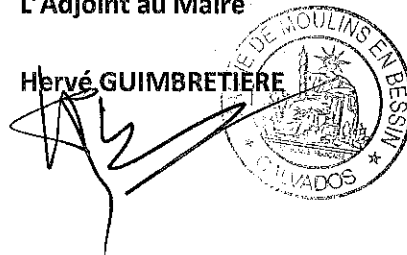
Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de la SARL EM IMMO enregistrée sous le numéro DP 014 406 25 00024 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 02/11/2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A MOULINS EN BESSIN, le 03/11/2025

L'Adjoint au Maire

Hervé GUIMBRETIERE



**Observations de l'Agence Routière Départementale du Calvados :**

Une demande d'alignement devra être demandée à l'ARD de Caen avant tout démarrage de travaux.

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*

**INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT**

**-DROITS DES TIERS :** L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.